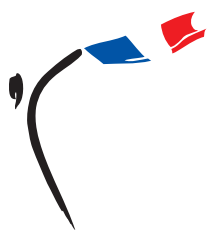




*Faciliter le management*



Fédération Française de Gymnastique



## ● LES ASSURANCES

### Les assurances liées à la licence

- Vous connaissez les garanties responsabilité civile et atteinte corporelle du contrat souscrit par la FFG. ....
- La notice d'information aux licenciés, relative aux garanties du contrat de responsabilité civile et atteinte corporelle, est remise à tous les membres lors de la prise de licence ou de son renouvellement. ....
- Le talon 1 de la notice est impérativement signé par le licencié et rendu au club qui le conserve. ....

### Autres assurances

- Les locaux que vous occupez sont assurés. ....
- Le matériel acheté, loué, prêté ou mis à disposition est assuré. ....
- Les dirigeants, mandataires sociaux, peuvent être assurés contre une éventuelle responsabilité civile retenue dans le cadre de l'exercice de leur mandat. ....
- Les dommages aux véhicules de vos bénévoles lors des déplacements pour se rendre à des compétitions ou des réunions pour le compte du club peuvent être assurés en complément de leur assurance personnelle par la souscription de l'assurance automobile des déplacements des bénévoles. ....
- Mutuelle santé des salariés .....
- Assistance .....



Fait	A faire	A faire à court ou moyen terme	A faire à long terme	Date butoir	Observations

